

287006-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Servizi ta' inġinerija ta' toroq arterjali ewlenija – Autoroutes A10 et A85 – Marché de réalisation pour la création de 6 pôles d'échanges multimodaux dans la traversée de Tours

OJ S 81/2026 27/04/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Servizzi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: COFIROUTE

Email: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Affarijiet ekonomiċi

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Autoroutes A10 et A85 – Marché de réalisation pour la création de 6 pôles d'échanges multimodaux dans la traversée de Tours

Deskrizzjoni: Le marché consiste en des missions de maîtrise d'œuvre principale pour la phase de réalisation des 6 Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM). L'opération porte sur la construction de six (6) Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) le long de la traversée de Tours, sur les sites suivants : • Sur l'autoroute A10 : o PEM de Tours Nord / Parçay-Meslay, à la sortie du diffuseur n°19 ; o PEM de Tours-Centre, à la sortie du diffuseur n°21 ; o Gare autoroutière de Chambray-Lès-Tours, au niveau du diffuseur n°23 ; o PEM à Sorigny, à la sortie du diffuseur n°24.1. • Sur l'autoroute A85 : o Gare autoroutière de Veigné ; o PEM d'Esvres-sur-Indre à la sortie du diffuseur n°10

Identifikatur tal-proċedura: 1a713c87-8638-4caf-a2a2-97811a03bf83

Identifikatur intern: A10 et A85 - MOE Réalisation création de 6 PEMS

Tip ta' proċedura: Ristretta

Il-proċedura hija aċċellerata: le

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 71311220 Servizi ta' inġinerija ta' toroq arterjali ewlenija

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 71311210 Servizi ta' konsulenza ta' toroq arterjali ewlenija

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Communes Parçay-Meslay, Tours Centre, Chambray-Lès-Tours, Veigné, Sorigny et Esvres-sur-Indre.

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: La procédure étant totalement dématérialisée, les candidats devront déposer leurs plis OBLIGATOIREMENT par voie électronique et uniquement au travers de la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://cofiroute-consultations.safetender.com/> avant la date limite de dépôt fixée au IV.2.2 du présent avis.

Aucun dépôt papier n'est autorisé et aucune transmission en dehors de la plateforme de dématérialisation dont l'adresse reprise ci-avant ne sera acceptée. Les dossiers déposés devront respecter la hiérarchisation des pièces demandées. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de cette plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de la plateforme. Les candidats devront s'identifier sur le site de dématérialisation en indiquant notamment une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Les modalités de présentation et de transmission des plis sont définies au règlement de la consultation. En cas de besoin, le candidat est prié de bien vouloir contacter le support de notre plateforme de dématérialisation au 0825001326 de 9h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi ou à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les pièces accompagnant le dossier de candidature et l'offre, rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française. Durée du marché : 57 mois. A titre indicatif démarrage prévisible au T2 2027. Forme juridique de l'attributaire : Le marché sera attribué soit à un opérateur économique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché.. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les modalités de cautionnement et de garantie seront définies dans le CCAP. Le Dossier de Consultation des Entreprises sera transmis aux entreprises dont la candidature sera déclarée recevable.

Baži legali:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklużjoni: Avviż

Ksur tal-obbligi stabbiliti skont raġunijiet ta' esklużjoni purament nazzjonali: Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Autoroute A10 et A85 Création de 6 PEM dans la traversée de Tours - Prestations de maîtrise d'œuvre principale et d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Phases réalisation

Deskrizzjoni: II.2.4) Description des prestations : Les prestations objet du marché concernent les missions de maîtrise d'œuvre principale en phase de réalisation. La mission de maîtrise d'œuvre principale comprend les missions de maîtrise d'œuvre des phases de réalisation, au

sens de la loi MOP et de ses textes d'applications (PRO, DCE, ACT, VISA, DET, OPC, AOR, ITS). La description des travaux est la suivante : PEM de Tours Nord / Parçay-Meslay, à la sortie du diffuseur n°19 : Situé sur la commune de Parçay-Meslay, le PEM est situé au droit de la gare de péage de la sortie n°19 de Tours Nord. L'aménagement comprend : - Un carrefour en T à l'intersection de la RD77 et de la voie de desserte agricole permettant d'accéder au PEM ; - Une voie de desserte de 600 m ; - Un carrefour giratoire implanté à l'extrémité nord de la voie de desserte, assurant la distribution interne du PEM ; - Une voie réservée aux bus reliant le carrefour giratoire à la gare de péage, intégrant deux arrêts positionnés le long de cette voie à l'Est ; - Un accès, à double sens, au parking-relais depuis la branche Est carrefour giratoire ; - Un parking-relais de 100 places ; - Un local cycles à l'extrémité nord de la piste cyclable ; - Un cheminement piéton reliant les quais bus au parking-relais. PEM de Tours-Centre, à la sortie du diffuseur n°21 : Situé au droit du diffuseur 21, l'aménagement comprend : - Une voie de dépose minute à l'intérieur de la boucle accessible depuis l'avenue Pompidou - Une voie dédiée aux bus sortant de l'A10 et rejoignant l'avenue Pompidou - Un arrêt de bus au nord de la voie bus, équipé d'un abri bus implanté le long du quai - Un cheminement piéton reliant l'arrêt minute au quai de bus ; - Un arrêt de bus situé en rive nord de l'avenue de Jean Bonnin. Gare autoroutière de Chambray-lès-Tours, au droit du diffuseur n°23 : Le PEM prévu comprend : - Deux passerelles piétonnes ; - Sens 1 : un arrêt TC en encoche avec îlot séparateur, une voie de desserte TC et un arrêt de TC accessible au moyen de rampes PMR et des escaliers ; - Sens 2 : une voie de desserte TC, un arrêt de TC accessible au moyen d'ascenseur et escaliers ; - Un abri voyageur pour chacun des 2 arrêts de transport en commun dans les 2 sens. PEM de Sorigny, à la sortie du diffuseur n°24.1 : Situé sur la commune de Sorigny, au sud de l'agglomération tourangelle, le PEM est implanté à l'entrée de la zone d'activités, à proximité de l'échangeur n°24.1 de l'autoroute A10. L'aménagement prévu comprend : - Un carrefour giratoire de raccordement ; - Un parking relais de 70 places ; - Un abris vélos ; - Un cheminement piéton ; - Deux quais de bus situés de part et d'autre de la bretelle d'accès à la gare de péage ; - Deux plateaux traversants sur les bretelles Ouest et Sud-Ouest du giratoire existant. PEM d'Esvres-sur-Indre à la sortie de du diffuseur n°10 de l'autoroute A85 : Le site est situé à la sortie de la gare de péage du diffuseur n° 10 de l'autoroute A85, à proximité de la RD 943 et d'une zone d'activités de la commune d'Esvres. L'aménagement prévu comprend : - Un carrefour giratoire ; - Une voie d'accès au parking relais ; - Un parking relais de 113 places ; - Une voie spécifique réservée aux bus ; - Un quai bus situé au sud-est du parking relais. Gare autoroutière de Veigné sur l'autoroute A85 L'aménagement, situé au droit à l'Ouest de la RD910, comprend : - Des voies réservées aux transports en commun ; - Des cheminements piétons entre les arrêts de transport en commun et la RD910 ; - Deux arrêts de transport en commun avec deux bâtiments voyageurs (un par sens). L'attributaire du marché aura un rôle de maître d'œuvre principal et il assurera à ce titre la coordination de tous les prestataires complémentaires. Un système de gestion des risques et de coûténance devra obligatoirement être mis en place. Le candidat devra obligatoirement comprendre des spécialistes de tous les volets de l'opération tels que cités. Le détail exhaustif des missions confiées sera précisé dans le dossier de consultation des entreprises. (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)

Identifikatur intern: A10 et A85 MOE Réalisation 6 PEMS Tours

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni principali (cpv): 71242000 Thejjija ta' proġetti u disinji, stima ta' l-ispejjeż

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 71320000 Servizi ta' l-inġinerija tad-disinn, 71541000

Servizi ta' l-amministrazzjoni tal-proġett tal-kostruzzjoni, 90711000 Valutazzjoni ta' l-impatt

ambjentali għajr għall-kostruzzjoni, 71313000 Servizi ta' konsulenza ta' l-inġinerija ambjentali,

71311300 Servizi ta' konsulenza dwar xogħlijiet ta' l-infrastruttura, 71322000 Servizi ta' l-inġinerija tad-disinn tax-xogħlijiet ta' kostruzzjoni u l-inġinerija ċivili, 71322300 Servizi tad-disinn ta' bini ta' pontijiet, 71311000 Servizi ta' konsulenza ta' l-inġinerija ċivili, 71315200 Servizi ta' konsulenza dwar il-bini, 71322100 Servizi ta' l-istħarriġ dwar il-kwantitajiet tax-xogħlijiet ta' l-inġinerija ċivili

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Loire (FRK25)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: communes Parçay-Meslay, Tours Centre, Chambray-Lès-Tours, Veigné, Sorigny et Esvres-sur-Indre.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 57 Xhur

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): le

Dan l-akkwist huwa adattat ukoll għall-intrapriżi żgħira u ta' daqs medju (SMEs): iva

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement :
— Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. — Les attestations d'assurances responsabilités civiles et travaux. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: — Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen : • Qualifications OPQIBI : 1822 (Ingénierie de voies routières ou de pistes d'aérodromes) 0331 (direction de l'exécution des travaux) ou équivalent 1811 et 1812 (ingénierie de voirie et réseaux divers courants/complexes) ou équivalent 0303 (Planification - coordination des études) 1818 et 1819 (Ingénierie de ponts courants/complexes) 1218 et 1219 (Ingénierie en génie civil et gros œuvre courants/complexes) Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note

justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portants sur des travaux ou services de même nature à ceux demandés pour obtenir la ou les qualification(s) professionnelle(s) ci-dessus. Le dossier de référence devra être soutenu par des attestations de bonne exécution du destinataire pour les prestations les plus importantes (certificats de capacité) ou à défaut pas une déclaration de l'opérateur économique. — Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Présentation d'une liste de références de services exécutés de même nature sur infrastructure routière à fortes contraintes d'exploitation au cours des 5 dernières années appuyées d'attestations de bonne exécution signées du destinataire (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun, ce mandataire devra être solidaire à l'attribution du marché. Ainsi, l'entreprise désignée comme étant ce mandataire doit avoir les capacités économique et financières pour assurer cette solidarité. A défaut, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement si ce dernier s'avère avoir les capacités pour être mandataire solidaire. En cas de refus du groupement candidat ou si aucun membre n'a la capacité pour être mandataire solidaire, le maître d'ouvrage pourra écarter le groupement. Les candidats complètent le tableau des références conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://cofiroute-consultations.safetender.com/> sous la rubrique correspondant à la présente consultation. Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Pour justifier de ses capacités, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier, compte tenu de la part de marché qui relèverait de ce(s) opérateur(s) économique(s), (i) des capacités de ce ou ces opérateurs économiques conformément à la rubrique III.1.) et (ii) du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme et la solidarité, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire, que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Les renseignements demandés en III.1 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis et signés respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Numru minimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 5

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni: Franciż
Katalogu elettroniku: Mhux permessa
Huma meħtieġa firma jew sigill elettroniku avanzat jew kwalifikat (kif definit fir-Regolament (UE) Nru 910/2014)
Varjanti: Mhux permessa
Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partecipazzjoni: 25/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali
Termini tal-kuntratt:
L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjegi protetti: Le
Fatturazzjoni elettronika: Mhux permessa
Se tintuża l-ordni elettronika: le
Se jintuża l-pagament elettroniku: le

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist:

COFIROUTE

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Nanterre

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: COFIROUTE

Numru tar-registrazzjoni: 55211589100426

Dipartiment: DMO / Cellule Marchés

Indirizz postali: 1973 boulevard de la Défense – Bâtiment Hydra – CS 10268

Belt: NANTERRE Cedex

Kodiċi postali: 92757

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: Direction de la Maîtrise d'ouvrage – Cellule Marchés

Email: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com

Telefown: 01 57 98 76 00

Fax: 00 00 00 00 00

Indirizz tal-internet: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numru tar-reġistrazzjoni: 177 801 115 00151

Indirizz postali: 179-191 AVENUE JOLIOT CURIE

Belt: NANTERRE CEDEX

Kodiċi postali: 92020

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pajjiż: Franza

Email: tj-nanterre@justice.fr

Telefown: 01 40 97 10 10

Fax: 01 47 24 31 61

Indirizz tal-internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-reġistrazzjoni: PUBL

Belt: Luxembourg

Kodiċi postali: 2417

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pajjiż: Il-Lussemburgu

Email: ted@publications.europa.eu

Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: e812ca02-dee2-4135-a6f9-733aa0c1a368 - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 16

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 24/04/2026 09:06:09 (UTC+00:00) Hin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 287006-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 81/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 27/04/2026